**Synthèse Streaming Platforms**

Cette première synthèse est encourageante car vous avez bien tenu compte des consignes et conseils méthodologiques et la grande majorité voire la totalité d’entre vous a compris les enjeux et exigences de l’exercice ainsi que l’esprit de l’exrcice. Bien sûr elle a été réussie à des degrés divers, mais l’on part sur une bonne base qui doit permettre une belle progression.

Pour cela, tenez bien compte des remarques que j’ai faites sur vos copies respectives et sur les remarques qui suivent.

Remarques générales

* Bien respecter les consignes données en page de garde, notamment celle de mettre une barre de comptage tous les 20 mots ; très peu d’entre vous l’ont fait et cela peut vous pénaliser.
* Ne pas vous priver de la possibilité qui vous est donnée de faire référence aux sources sous la forme de ‘document 1’, etc, soit de manière intégrée au discours, soit encore plus simplement entre parenthèses. Dans le premier cas, il faut absolument écrire ‘document(s) en toutes lettres et non pas de façon abrégée.

En procédant ainsi, vous libérez des mots pour le contenu lui-même.

Titre

Souvent adéquat. Pour rappel, il doit exprimer la thématique et l’axe principal du dossier.

Introduction

Elle a été souvent assez bien conduite.

Pour l’améliorer, essayez autant que possible de caractériser les articles : opinion piece, news article, university paper, letter, column, extract from an essay, etc – tout ce qui permet de gagner en précision et de donner plus de sens à cette présentation.

Veillez également à lier les étapes entre elles pour donner cohésion et fluidité à votre introduction.

Corps de la synthèse

Plan: Vous avez proposé des plans le plus souvent recevables. Dans ma correction, j’ai opté pour un plan en 3 parties avec l’impact sur ‘the music industry’ puis sur les ‘users’ puis sur les ’artists’, qui permet d’éviter les répétitions que peut amener un plan plus habituel en avantages/inconvénients.

Concernant le contenu lui-même :

 - veiller à hiérarchiser les éléments d’information du dossier ; c’est à dire donner la priorité aux informations les plus importantes qui traversent l’ensemble du dossier et à l’inverse éliminer les informations jugées secondaires et qui n’entrent pas dans la problématique. Donc ne pas sacrifier un élément qui revient dans plusieurs documents au profit d’un élément qui n’apparaît que dans un article. Exemple : il faut mentionner le faible coût d’un abonnement à Spotify qui apparaît dans tous les documents (et par ailleurs le mettre en lien avec le succès de ces applis et par ricochet avec le fait que le piratage disparaît parce qu’il n’est plus nécessaire) En revanche ne pas mentionner par exemple ce qui concerne les ‘family accounts’ de Spotify car c’est très secondaire et cela n’apparaît que dans un article.

 - dans le même ordre d’idée, toujours veiller à mettre le pointeur sur les éléments qui entrent dans la problématique. Par exemple à propos du fait que le streaming crée un lien plus intime entre l’utilisateur et la musique, dire seulement que cela nous coupe des autres n’est pas lié à la problématique et n’est donc pas prioritaire alors que dire que cela a un effet sur la musique que l’on écoute ou surtout que l’on écoute pas, est prioritaire car en lien direct avec la problématique. On va donc donner la priorité à cette information et si l’on peut, ajouter le deuxième élément, mais pas l’inverse.

 - concernant le document 4, veiller à l’exploiter vraiment = ici à citer les chiffres pertinents étant donné qu’il n’est fait que de chiffres et qu’il sont nombreux à venir étayer le propos des articles.

Conclusion

Souvent mal réussie car ne faisant que répéter, parfois mot pour mot, de ce qui a déjà été dit. Le but d’une conclusion est de répondre à la problématique, à la lumière du développement. C’est le même principe ici avec la spécificité propre à la synthèse qui est que cette conclusion s’inspire elle aussi du dossier.

**Spécificités de la synthèse Centrale**

Tout d’abord la durée (4heures), le nombre de mots (500+/- 10%) et la densité du dossier.

Le corpus : Comme pour CCINP, il y a toujours un document iconographique auquel il faudra ici aussi donner toute sa place.

 Parmi les textes, il y a souvent un document en décalage avec les autres, soit parce que c’est un texte plus ancien, soit parce que c’est un texte littéraire, soit les deux. Ce document ne doit surtout pas être mis sur le même plan que les autres mais **mis en perspective avec les autres**. Cela n’aurait en effet pas de sens de mettre sur le même plan un texte écrit au 18eme siècle et un article écrit aujourd’hui ! C’est donc bien une mise en perspective de l’un par rapport aux autres qu’il faut essayer de faire, et surtout ne pas zapper le document en question sous prétexte qu’il est un peu déroutant .

Introduction. De nombreux points communs avec CCINP, mais quelques spécificités tout de même, notamment sur le dernier point.

-Faire une **amorce**/**accroche** qui présente la thématique en se limitant bien aux idées des documents.

- **Présenter** les documents en en donnant la nature (article, éditorial, extrait de blog, graphique, dessin de presse, etc.) et si possible les positionner les uns par rapport aux autres, de façon à être dès ce stade dans une démarche synthétique. (même esprit que CCP donc). Ne pas recopier intégralement le titre, ce qui n’apporte rien et allonge inutilement l’introduction. Ne pas oublier de souligner les noms des journaux et des œuvres (comme pour CCINP).

- L’importance de la **question** **problématique** est à souligner : elle doit être présente de préférence sous la forme d’une question directe. Toutefois, les formulations indirectes sont acceptées dans la mesure où elles ne conduisent pas à confondre problématique et thématique.

- **Annoncer un plan n’est alors pas pertinent** puisque les enjeux sont clairement identifiés par la problématisation. C’est la différence majeure avec la synthèse CCINP.

Corps de la synthèse

Les qualités attendues sont les mêmes que pour CCINP. La différence majeure réside dans la référence aux sources et/ou auteurs, qui doit être intégrée au discours et non pas sous forme de ‘document 1’, ni dans le texte, ni entre parenthèses. Vous veillerez à ne pas confondre auteur du document et auteur des propos que vous rapportez, qui ne sont pas nécessairement les mêmes. Enfin, veillez à toujours citer le statut ou la fonction des personnes dont vous donnez le nom, faute de quoi votre lecteur ne comprendra pas de qui il s’agit.

La conclusion n’est pas requise.

**Il n’est pas nécessaire de faire une conclusion,** mais **plutôt une dernière phrase conclusive**, en veillant comme toujours à ne pas introduire de commentaires personnels ou d’éléments extérieurs au dossier.

NB : Vous trouverez sur Prépabellevue dans la rubrique Promotion 2021-22 un double corrigé pour la synthèse sur Surveillance Technology : un type CCP et un type Centrale qui vous permet de bien voir comment l’on peut intégrer ces références aux sources pour Centrale.